

Le Comité des résidants du Centre d'hébergement Fernand-Larocque

Mandat

de la LSSS)

du Comité des résidants

- 1. Renseigner les résidants sur leurs droits et leurs obligations
- 2. Promouvoir l'amélioration de la qualité de vie des résidants et évaluer le degré de satisfaction des résidants à l'égard des services obtenus de l'installation
- 3. Défendre les droits et les intérêts collectifs des résidants, ou, à la demande d'un résidant, ses droits et ses intérêts en tant que résidant auprès de l'installation ou de toute autorité compétente
- 4. Établir ses règles de fonctionnement (article 105 du projet de Loi 83 et article 212

Il est à noter qu'un membre du Comité des résidants siège au Comité des usagers du CSSS de Laval et, de ce fait, peut en partager le mandat dans son centre d'hébergement, notamment pour l'assistance à un résidant qui désire formuler une plainte.





5436, boul. Lévesque Est LAVAL (Québec) H7C 1N7

Par téléphone: 450 661-5440, poste 182

Par télécopieur : 450 661-6554

If you wish to receive the **English version** of this pamphlet, call 450 661-5440, local 182.





Centre d'hébergement Fernand-Larocque 5430, boul. Lévesque Est

Centre de santé et de services sociaux

Laval (Québec) H7C 1N7

de Laval



Composition du comité

Trois à neuf membres, dont au moins trois résidants élus. Parmi les membres élus, on nomme les officiers du Comité: président, vice-président, secrétaire-trésorier. Le responsable de la direction du Centre d'hébergement assiste aux rencontres (à titre de support aux résidants). Un budget est accordé au Comité des résidants, afin de lui permettre de réaliser ses objectifs.

Durée du mandat

Le mandat des membres du Comité des résidants ne peut excéder trois ans. Il est cependant renouvelable. En cas de désistement d'un membre en cours de mandat, les autres membres du comité peuvent le remplacer par cooptation.

Ses moyens d'action

- La transmission d'informations et l'organisation de diverses activités de visibilité
- Le traitement de vos questions, de vos suggestions ou, à l'occasion, de vos insatisfactions
- La vérification de votre degré de satisfaction par un sondage opportun
- Une participation et une implication actives au sein du comité Milieu de Vie

Le Comité des résidants du Centre d'hébergement Fernand-Larocque :

- Est à l'écoute
- Vous informe
- Défend le résidant, sa famille ou son représentant

Soyez assuré que quelqu'un est là pour vous aider!





Fernand-Larocque